



DIRECTION DES FINANCES

BUDGET 2013

DECISION MODIFICATIVE

N° 2 – ASSAINISSEMENT

DECISION MODIFICATIVE N° 2

« ASSAINISSEMENT »

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 39
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : 19 septembre 2013

Présenté par le Maire,
à Saint-Germain-en-Laye le 26 septembre 2013.

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en Séance
à Saint-Germain-en-Laye, le 26 septembre 2013.

Les membres du Conseil Municipal,

M. Solignac		M. Maillard		Melle Demagie-Pesce	
Mme Boutin		Mme Usquin		M. Prioux	
M. Pivert		Mme Nicot		Mme Guerry	
Mme de Cidrac		M. Stuckert		M. Quémard	
M. Battistelli		Mme de Castro Costa		Mme Bihneau-Latouche	
Mme Richard		M. Charreau		M. Blanc	
M. Audurier		Mme Rocchetti		Mme Legrand	
M. Lebray		M. Perrault		M. Péricard	
Mme Gendron		M. Ravel		Mme Rhoné	
Mme Gommier		Mme Karchi-Saadi		M. Lévêque	
Mme Mauvage		Mme Téa		M. Fruchard	
M. Haïat		M. Favreau		M. Bihouis	
M. Bazin-d'Oro		M. Rousseau			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication le

A Saint-Germain-en-Laye, le

Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye